

Produit: CECABASE 240 PF

Page: 1 / 10

Numéro de FDS: 904109-001 (Version 3.0)

Date 09.07.2015 (Annule et remplace : 28.06.2010)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE**1.1. Identification du produit**

Identification du mélange: CECABASE 240 PF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Additif routier.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	CECA Additifs Bitumes Adresse postale : 89 Boulevard National 92250 LA GARENNE-COLOMBES FRANCE Téléphone : +33 (0)1 49 00 38 00 Télécopie : +33 (0)1 49 00 38 01 http://www.cecachemicals.com ceca.fds@ceca.fr
Adresse e-mail	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 49 00 77 77
Numéro d'appel d'urgence européen : 112 (24/7)
ORFILA : 01 45 42 59 59 (24/7)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008):**

Corrosion cutanée, 1A, H314
Lésions oculaires graves, 1, H318
Sensibilisation cutanée, 1, H317
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, 1, H410

Indications complémentaires:

Pour le texte complet des phrases H, EUH mentionnées dans cet article, voir article 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Éléments d'étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008):****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

Amidoamine

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

Prévention:

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 : Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Élimination:

P501 : Éliminer le contenu/réceptif dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3. Autres dangers**Dangers physico-chimiques:**

Pas de risque particulier d'inflammation ou d'explosion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges****Nature chimique du mélange¹:**

Préparation à base de dérivés d'amines grasses.

Composants dangereux (conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 et son/ses amendement(s)) :

Nom Chimique ¹ & Numéro d'Enregistrement REACH ²	No.-CE	No.-CAS	Concentration	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
Amidoamine	281-995-0	84082-48-4	> 50 %	Skin Corr. 1A; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 1; H410
Hydrocarbures aromatiques (01-2119451097-39) (N° ANNEX: 649-424-00-3)	922-153-0	64742-94-5	< 20 %	Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304
Diethanolamine (01-2119488930-28) (N° ANNEX: 603-071-00-1)	203-868-0	111-42-2	< 10 %	Acute Tox. 4 (Oral(e)); H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 3; H412
Ethylene amines (N° ANNEX: 612-059-00-5)	203-950-6	112-24-3	< 3 %	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4 (Oral(e)); H302 Acute Tox. 4 (Dermale); H312 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412
1,2,4-triméthylbenzène (N° ANNEX: 601-043-00-3)	202-436-9	95-63-6	< 1 %	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Acute Tox. 4 (Inhalation); H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 2; H411
Diethylenetriamine (01-2119473793-27) (N° ANNEX: 612-058-00-X)	203-865-4	111-40-0	< 1 %	Acute Tox. 2 (Inhalation); H330 STOT SE 3; H335 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4 (Oral(e)); H302 Acute Tox. 4 (Dermale); H312 Skin Sens. 1; H317
Ethylene amine (01-2119471486-30) (N° ANNEX: 612-105-00-4)	205-411-0	140-31-8	< 1 %	Acute Tox. 4 (Oral(e)); H302 Acute Tox. 3 (Dermale); H311 Acute Tox. 4 (Dermale); H312 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412
naphtalène (N° ANNEX: 601-052-00-2)	202-049-5	91-20-3	< 0,25 %	Acute Tox. 4 (Oral(e)); H302 Carc. 2; H351 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M Aigu = 1 Facteur M Chronique = 1

¹: Voir chapitre 14 pour le nom approprié de l'expédition

²: Voir le texte du règlement pour les exceptions ou restrictions applicables : La période de transition prévue par l'article 23 du Règlement REACH n'est pas terminée.

Pour le texte complet des phrases H, EUH mentionnées dans cet article, voir article 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers soins nécessaires:

Conseils généraux:

Sous la douche : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé (y compris les chaussures).

Contact avec le produit chaud : Douche immédiate en enlevant rapidement les vêtements souillés sous la douche, et lavage abondant et prolongé à l'eau.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Hospitaliser d'urgence.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Mettre sous surveillance médicale. En cas de brûlures étendues: Hospitaliser.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières (pendant au moins 15 minutes). Consulter d'urgence un ophtalmologiste.

Ingestion:

Ne pas tenter de faire vomir, rincer abondamment la bouche et les lèvres à l'eau si le sujet est conscient, puis hospitaliser d'urgence.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés: Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

Mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique., Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers:**Méthodes particulières d'intervention:**

En cas d'incendie à proximité, éloigner les conteneurs exposés au feu. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Prévoir un système d'évacuation rapide des conteneurs.

Actions spéciales pour la protection des pompiers:

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Assurer une ventilation adéquate. Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans l'environnement.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**Méthodes de nettoyage:**

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Récupération:

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) Balayer pour éviter les risques de glissade.

Élimination:

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections: Aucun(e).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:****Mesures techniques/Précautions:**

Prévoir des postes d'eau et des fontaines oculaires à proximité. Prévoir une cuvette de rétention.

Précautions pour la manipulation sans danger:

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Mesures d'hygiène:

Voir rubrique 4.

Se laver les mains après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Matériel d'emballage:

Recommandé: Acier inoxydable, Fût en acier

A éviter: Alliages de cuivre, d'aluminium.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucun(e).**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle:****Valeurs limites d'exposition****Diethanolamine**

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
INRS (FR)	01 2008	VME	3	15	Limite Indicative
ACGIH (US)	02 2012	TWA	-	1	Vapeur et fraction inhalables.
ACGIH (US)	02 2012	-	-	-	Vapeur et fraction inhalables. Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.

glycerol

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
INRS (FR)	01 2008	VME	-	10	Aérosol Limite Indicative

1,2,4-triméthylbenzène

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
EU ELV	12 2009	TWA	20	100	Valeur indicative
INRS (FR)	01 2008	VME	20	100	Valeur réglementaire contraignante
INRS (FR)	01 2008	VLE	50	250	Valeur réglementaire contraignante
ACGIH (US)	02 2012	TWA	25	-	-

Diethylenetriamine

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
INRS (FR)	01 2008	VME	1	4	Limite Indicative
ACGIH (US)	02 2012	TWA	1	-	-
ACGIH (US)	02 2012	-	-	-	Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.

naphtalène

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
EU ELV	12 2009	TWA	10	50	Valeur indicative
INRS (FR)	01 2008	VME	10	50	Limite Indicative
ACGIH (US)	02 2012	VLE	15	-	-
ACGIH (US)	02 2012	-	-	-	Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.
ACGIH (US)	02 2012	TWA	10	-	-

Dose dérivée sans effet (DNEL): Pas de données disponibles.

Concentration prévisible sans effet (PNEC): Pas de données disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.

Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire:

Masque respiratoire si nécessaire.

En cas de déversement, porter un masque Type de Filtre recommandé: AK

Éviter l'exposition aux poussières ou aux vapeurs., En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Gants anti-chaueur

Porter des gants étanches isolants thermiques en cas de manipulation à chaud.

Gants de protection conformes à EN 374.

Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur., Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166, Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Protection de la peau et du corps: Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Voir chapitre 6

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État physique (20°C):	liquide
Couleur:	Brune.
Odeur:	Aminée.
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.
pH:	Non concerné
Point de solidification :	< 5 °C
Point/intervalle d'ébullition:	Pas de données disponibles.
Point d'éclair:	> 100 °C (ASTM D 93)
Taux d'évaporation:	Pas de données disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz):	
Inflammabilité:	Non pertinent
Pression de vapeur:	Pas de données disponibles.
Masse volumique de la vapeur:	Pas de données disponibles.
Masse volumique:	0,95 - 0,97 g/cm ³ , à 25 °C
Hydrosolubilité:	dispersable
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Pas de données disponibles.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas de données disponibles.
Température de décomposition:	Pas de données disponibles.
Viscosité, dynamique:	> 500 mPa.s , à 25 °C
Propriétés explosives:	
Explosibilité:	Non explosif
Propriétés comburantes:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2. Autres données:

Solubilité dans d'autres solvants: Soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. **Réactivité:** Pas de données disponibles.

10.2. **Stabilité chimique:**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. **Possibilité de réactions dangereuses:** Pas de données disponibles.

10.4. **Conditions à éviter:** Pas de données disponibles.

10.5. **Matières incompatibles:**

Oxydants puissants, les acides forts et les composés organohalogénés.

10.6. **Produits de décomposition dangereux:**

Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toutes les données disponibles sur ce produit et/ou les composants cités à la Section 3 et/ou des substances analogues/métabolites ont été prises en compte pour l'évaluation des dangers.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë:

Inhalation:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peu ou pas nocif par inhalation
Ingestion:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peu ou pas nocif par ingestion
Dermale:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peu ou pas nocif par contact avec la peau

Effets locaux (Corrosion / Irritation / Lésions oculaires graves):

Contact avec la peau:	De par sa composition, peut être considéré comme : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Contact avec les yeux:	De par sa composition, peut être considéré comme : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Inhalation:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. non sensibilisant respiratoire
Contact avec la peau:	De par sa composition, peut être considéré comme : Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets CMR :

Mutagénicité:	L'ensemble des résultats ne conduit pas à considérer le produit comme génotoxique
Cancérogénicité:	L'ensemble des informations disponibles ne permet pas de suspecter un potentiel cancérigène
Toxicité pour la reproduction:	
Fertilité:	L'ensemble des informations disponibles ne permet pas de suspecter un potentiel reprotoxique.
Développement foetal:	L'ensemble des informations disponibles ne permet pas de suspecter un potentiel de toxicité pour le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :**Exposition unique :**

Inhalation:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------

<u>Exposition répétée:</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

<u>Danger par aspiration:</u>	Non pertinent
--------------------------------------	---------------

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Évaluation Ecotoxicologique:	De par sa composition, peut être considéré comme : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas rejeter massivement dans le milieu naturel ou les eaux.
------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

12.1. **Toxicité** : Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité :

Biodégradation (Dans l'eau):	De par sa composition, peut être considéré comme : Non facilement biodégradable.
------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Bioaccumulation:	Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur le danger potentiel de ce mélange.
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

12.4. **Mobilité dans le sol - Répartition entre les compartiments environnementaux**: Pas de données disponibles.

12.5. **Résultats des évaluations PBT et vPvB** : Aucun(e).

12.6. Autres effets néfastes:

Potentiel de réchauffement global (PRG): Non pertinent (compte tenu de sa structure)

Potentiel de destruction de l'ozone: Non pertinent (compte tenu de sa structure)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Traitement des déchets:

Élimination du produit: Ne pas rejeter dans le milieu naturel ou les eaux le produit pur ou concentré. Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées.

Élimination des emballages: Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	14.1. Numéro ONU	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe*	Étiquette	14.4. PG*	14.5. Dangers pour l'environnement	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
ADR	2735	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.(Amidoamine)	8	8	I	oui	
ADN	2735	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Amidoamine)	8	8	I	oui	
RID	2735	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Amidoamine)	8	8	I	oui	
IATA Cargo	2735	Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. (Amidoamine)	8	8	I	oui	
IATA Passenger	2735	Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. (Amidoamine)	8	8	I	oui	
IMDG	2735	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Amidoamine)	8	8	I	Polluant marin	EmS Number: F-A, S-B Mark: MP

*Description: 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
14.4. Groupe d'emballage

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au Recueil IBC: Non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fiches de données de sécurité: conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 et son/ses amendement(s)

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

REGLEMENTATION FRANCAISE:

Maladies professionnelles Code de la Sécurité sociale : articles L461-1 à 8 ; déclaration préalable obligatoire de l'employeur
tableau(x): 84, 49, 49 bis

Installations classées France. Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), code de l'environnement, partie réglementaire, livre V, titre I

Déchets Loi n°75-633 du 15.7.75 - Instruction technique du 22.1.80 sur les déchets industriels- Arrêté du 02.02.1998, modifié par l'arrêté du 29.05.2000 et par l'arrêté du 03.08.2001, relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau, ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucun(e).

INVENTAIRES:

EINECS:	Conforme
TSCA:	Non conforme
DSL:	Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont ni sur la liste canadienne DSL ni sur la liste NDSL.
IECSC (CN):	Conforme
ENCS (JP):	Non conforme
ISHL (JP):	Non conforme
KECI (KR):	Non conforme
PICCS (PH):	Non conforme
AICS:	Conforme

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des phrases H, EUH mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves sur les organes en cas d'expositions répétées ou prolongées.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mise à jour:

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:		Type:
2	2. IDENTIFICATION DES DANGERS	modifications
3	3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS	modifications
4	4. PREMIERS SECOURS	modifications
5	5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	modifications
6	6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	modifications
7	7. MANIPULATION ET STOCKAGE	modifications
8	8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE	modifications
9	9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	modifications
10	10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	modifications
11	11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	modifications
12	12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	modifications
13	13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	modifications
14	14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	modifications
15	15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	modifications

Thésaurus:

NOAEL : Dose sans effet toxique observable (NOAEL)

LOAEL : Dose/concentration la plus faible pour laquelle un effet indésirable est encore observé (LOAEL)

bw : Poids du corps

food : dans la nourriture

dw : Poids sec

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la norme internationale ISO 11014-1. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable. L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule).

794141 000369

12/12

000049